

EMPLOI DU TEMPS 2019-2020

DISCIPLINE :  ARTS PLASTIQUES       ÉDUCATION MUSICALE

*A RENVoyer AU SECRETARIAT DU BDME AU PLUS TARD LE 20 SEPTEMBRE ET A CHAQUE MODIFICATION D'AFFECTION*

NOM - PRENOM DU PROFESSEUR.....SOI :

Ecole(s) d'AFFECTION et n° de téléphone :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30					
9h30					
10h30					
11h30					
13h30					
14h00					
14h30					
15h00					
15h30					
16h30					

*Inscrire dans les cases horaires, les classes et les ateliers concernés et en cas d'affectation multiple préciser le nom des écoles.*